FICHE TECHNIQUE
3 PLIS MÉLÈZE





MÉLÈZE
5000 x 2050 - 2500 x 2050 mm
Ep. 19, 26, 32, et 42 mm

DESCRIPTIF PRODUIT :

- Structure : planchettes de face parallèles non aboutées collées latéralement. Pli central abouté et collé latéralement. Entièrement fermé.
- Tolérance d'épaisseur : +/- 0.3 mm
- Collage : AW (ex AW100) – DIN 68705 – SWP/2
- Classe de formaldéhyde : E1 (formalité ca. 0,01-0,03 ppm HCHO (<E1)
- Humidité : 8 +/- 2% à la livraison
- Densité : 600 kgs/m3
- Normes : choix des faces suivant EN 13017-1. Production suivant NF EN 13986-Annexe ZA.
- Panneaux CE Structure
- Réaction feu : D-s2, d0

LES PANNEAUX 3PLIS RÉSINEUX EN MILIEU EXTÉRIEUR

Les panneaux en bois massif trois plis en milieu extérieur Les panneaux trois plis sont collés au moyen de colle duroplaste thermodurcissable à base de résine mélanine, selon la classification AW 100 (colles résistantes à l'eau et à l'ébullition). Les panneaux trois plis sont utilisables en milieu extérieur protégé, à condition que les règles physiques de construction soient parfaitement appliquées et que les pricipes de la protection constructive du bois soient respectés. Le collage resistant aux intempéries ne remplace pas la protection constructive du bois requise ni une protection impeccable des surfaces et des chants!

Pour pouvoir faire face aux conditions climatiques en milieu extérieur (par ex. dans le cas des façades), nous recommandons d'accorder en phase préparatoire une importance capitale aux principes de protection constructive du bois suivants:

- Application uniquement en milieu extérieur protégé.
- Avancée de toit suffisante.
- Acclimatation des panneaux aux conditions climatiques ambiantes de la zone extérieure protégée.
- En règle générale, montage strictement vertical des panneaux dans le sens vertical des fibres afin de garantir l'écoulement idéal de l'eau.
- Ventilation arrière continue pour compenser l'humidité.
- Utilisation d'éléments de fixation inoxydables.
- Respecter un écart d'au moins 10 mm entre les joints (pour les joints et les raccords horizontaux et verticaux), empêcher la formation de joints capillaries.
- Éviter les zones exposées aux projections, notamment sur les façades.
- Soubassement de hauteur suffisante (au moins 30 à 50 cm au-dessus de la hauteur de rebondissement des projections).
- Dérivation constructive de l'eau au niveau des raccords des éléments de construction tels que les fenêtres et les portes.
- Éviter impérativement la présence de bois de bout non protégé, protéger tous les chants.
- Protection contre la goutte d'eau: dépouiller les chants horizontaux d'au moins 15° et les arrondir; pour assurer l'écoulement de l'eau, poser des gouttières inoxydables et des profils de recouvrement.
- Arrondi de tous les chants contre la "fuite" des peintures, rayon d'au moins 2,5 mm.
- Revêtement (lasure) vivement recommandé sur toutes les faces.
- Éviter les peintures sombres en raison de l'échauffement important en surface. Compte tenu du gonflement et du retrait naturel du bois, les changements de température donnent inévitablement lieu à des gerces qui peuvent apparaître même sur les couches de finition et sur les peintures aux propriétés hautement élastiques. Le collage des joints des lamelles extérieures est également susceptible de se rompre.

La formation de fentes, la rupture des joints, le vieillisement et le gauchissement sont des propriétés naturelles du bois. Lors d'une utilisation en milieu extérieur, elles sont susceptibles de survenir de manière accrue et ne pourront faire l'objet d'aucune reclamation. Il est donc indispensable d'accepter les propriétés naturelles du bois avant de choisir le panneau trois plis destine aux utilisations extérieures.